

N° 55

Juin  
2020

**Valcourt**  
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

[www.valcourt.ca](http://www.valcourt.ca)

# L'Informateur



## Bonne Fête des Pères!

Le 21 juin, c'est la Fête des Pères!  
Ayez une pensée pour lui!



Plus:

Voyez nos finissants de la première cohorte de secondaire 5 à l'Odyssée dans le cahier spécial en page centrale!

Le journal  
Municipal et  
Communautaire  
de Valcourt

# L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

## Sommaire

### Vie Municipale 3-18

#### Avis Public

Nouvelle procédure dépôt Carpentier

Rapport du maire

Ouverture de l'écocentre de Valcourt

Utilisation de l'eau potable

### Vie Scolaire 11-14

Cahier spécial «Flissants»

### Vie Culturelle 19

Centre Culturel

Musée

### Fleurons du Québec 20

Des plantes locales...Pourquoi?

### Sécurité Civile 21

Quoi apporter en cas d'évacuation?

### Sport et Loisirs 22-23

Annulation du soccer et de la balle molle

Le retour des 4@7 du Marché Public

Ouverture des terrains de tennis

Postes offerts

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Manon Beauchemin

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Maquette : évoé! 450 521-8291

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Si vous ne recevez pas *L'Informateur*, contactez le 450 532-1338

### Vacances estivales

Pour la période des vacances estivales, les bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville et des Loisirs seront fermés du 10 juillet à compter de 13h et rouvriront le lundi 3 août dès 8h30!

Merci de votre compréhension!

### Numéros de téléphone en cas d'urgence

Sécurité	Signalez le 9-1-1
Sécurité civile, Feu, Police, Ambulance	<b>Important:</b> Laissez toujours le préposé du 9-1-1 raccrocher le premier.
<b>Police non urgent</b>	Signalez le <b>310-4141</b> <b>(Sûreté du Québec)</b>
<b>Travaux publics</b> Égouts, infrastructures de la Ville, etc.	Signalez le <b>450 532-1352</b> La priorité sera accordée aux urgences.
<b>Eau potable</b>	<b>1 888 534-2486</b>

### Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph,  
Valcourt JOE 2L0

Aréna : 1111, boul. des Cyprès,  
Valcourt JOE 2L0

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

(Après-midi sur rendez-vous seulement)

Téléphone : 450 532-3313

Télécopieur : 450 532-3424

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca



## L'Informateur en mode 2.0

La Ville de Valcourt souhaite faire sa part dans la lutte aux changements climatiques en réduisant sa consommation de papier.

De ce fait, à compter de septembre, votre Informateur sera imprimé 1 mois sur 2 seulement. L'autre mois, il sera envoyé par courriel, via notre infolettre. Abonnez-vous dès maintenant, au bas de la page d'accueil de notre site Web au [www.valcourt.ca](http://www.valcourt.ca)! Si vous n'avez pas accès à l'Internet, il vous sera possible de récupérer une version imprimée à l'Hôtel de Ville.

**Dans le même ordre d'idée, les avis publics seront dorénavant publiés uniquement sur notre site Web, dans la section « À propos » sous l'onglet « documents publics ».**

## Levée de l'interdiction pour les feux à ciel ouvert



Compte tenu des conditions météorologiques qui ont évolué, le service de sécurité incendie lève dès maintenant l'interdiction pour les feux à ciel ouvert. Nous vous rappelons que ce type de feu **requière un permis de**

**brûlage** émis par les municipalités.



## Congés fériés



Prenez note que les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés les mercredis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet en raison des congés fériés.

Merci de votre compréhension!

## Avis public

### Entrée en vigueur – Règlement 622

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 01 juin 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement 622 intitulé : **RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DES AVIS PUBLICS.**

QUE ce règlement est actuellement accessible sur le site Internet de la Ville et déposé à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 02 juin 2020.

Manon Beauchemin

Greffière

## Séance du Conseil en vidéoconférence

Si vous avez des questions pour les élus et que vous aimeriez les poser lors du conseil du 6 juillet prochain, vous pouvez le faire par écrit au [manon.beauchemin@valcourt.ca](mailto:manon.beauchemin@valcourt.ca) d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2020. La séance du conseil sera enregistrée et diffusée sur le site Web de la Ville. Vous aurez ainsi réponses à vos questions, tout en respectant la distanciation sociale !

## Avis public

### Avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum concernant le *Règlement 560-12 amendant le règlement de zonage 560*

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 1er juin 2020, le Conseil municipal de la Ville de Valcourt a adopté, par résolution, le deuxième projet de règlement intitulé « *Règlement 560-12 amendant le règlement de zonage 560* » de la Ville de Valcourt.

En vertu de l'Arrêté numéro 2020-033 du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec du 7 mai 2020, la Ville de Valcourt poursuit la procédure d'adoption d'un règlement susceptible d'approbation référendaire en y apportant les modalités nécessaires afin d'y empêcher le déplacement et le rassemblement de citoyens.

Ainsi, à la suite de la consultation écrite tenue entre le 5 mai 2020 et le 28 mai 2020 sur le PREMIER projet de « *règlement 560-12 visant à modifier le règlement de zonage n° 560* », le SECOND projet de règlement n° 560-12 a été adopté. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

#### 1- Demande d'approbation référendaire

Une demande peut provenir du territoire touché par la disposition du règlement 560-12 susceptible d'approbation référendaire, décrit selon les objets de modification suivants :

1. Ajouter l'usage d'habitation multifamiliale isolée (Maximum 3 logements) dans la zone R-10;

#### Description de la zone R-10

La zone R-10, située dans la partie est de la municipalité, comprend les terrains situés de part et d'autre de la rue Dépôt, de certains terrains prévus sur la rue Bissonnette, du côté sud et à l'est de la rue Dépôt, ainsi que certains

terrains prévus sur la rue Bissonnette, du côté sud et à l'est de la rue Dépôt, ainsi que certains terrains prévus de part et d'autre de la rue projetée Denis-V.-Allaire, au nord de la place de la Samare. Les zones R-9, R-11 et R-12 sont contiguës à la zone R-10



La disposition est réputée constituer des dispositions distinctes s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant la disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. L'illustration peut être consultée au bureau de l'hôtel de ville.

#### 2- Conditions de validité d'une demande

La Ville de Valcourt acceptera toutes les demandes, qu'elles soient transmises par courrier postal, courriel ou par l'entremise d'un formulaire Web ou imprimé, à la condition qu'elles contiennent les pièces et les renseignements requis pour établir :

- La disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- L'identité de la personne et son droit de signer le registre. Les demandes devraient donc être accompagnées de copies de pièces d'identité;

- Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 19 juin 2020;
- Les demandes reçues doivent cumuler les signatures d'au moins douze personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

De façon à éviter les rassemblements et le déplacement des personnes, les demandes individuelles sont privilégiées. Si un registre est requis, celui-ci se déroulera selon les modalités prévues par le Règlement sur le vote par correspondance (chapitre E-2.2, r.3).

### 3- Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 1er juin 2020 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 1er juin 2020, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

### 4- Consultation du projet

Le second projet peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Valcourt.

Donné à Valcourt, ce 02 juin 2020

Manon Beauchemin, Greffière

## Nouvelle procédure sans contact pour le dépôt de la rue Carpentier!

Afin de réduire le risque de contamination tout en continuant d'offrir un service bien apprécié de nos citoyens, nous avons établi une procédure sécuritaire et sans contact pour le prêt de la clé du site de dépôt à branches et roche de la rue Carpentier.

Dorénavant, la procédure suivante sera appliquée pour le prêt de la clé et le retour de celle-ci:

1. Une boîte à clé a été installée sur la porte d'entrée de côté, à l'Hôtel de Ville;
2. Vous devez communiquer avec Jacinthe au 450 532-1338 ou par courriel au ville.valcourt@valcourt.ca pour aviser que vous souhaitez obtenir une clé. Vous devrez fournir votre nom, votre adresse postale, les matériaux que vous souhaitez apporter au site ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous joindre en tout temps;
3. Une clé sera déposée dans la boîte à clé et un code d'ouverture ainsi qu'un numéro de clé vous seront communiqués;
4. Vous aurez 3 jours pour rapporter la clé, dans une enveloppe où votre nom est inscrit lisiblement, **dans la chute à paiement**;
5. Lors du retour de la clé, elle sera désinfectée;
6. Si la clé n'est pas retournée après les 3 jours ouvrables, une facture de 50\$ sera faite dans votre dossier et envoyée par la poste.

Le site est accessible aux citoyens de la **VILLE de Valcourt** seulement. Merci de ne pas prêter la clé.

Les seuls rebus autorisés sont les suivants :

- Roche, sauf pierre volcanique ;
- Branches de moins de 4 pouces (10cm) de diamètre, sauf le cèdre ;
- Terre ou sable exempt de débris de construction ;
- Le béton non-armé et l'asphalte peuvent être déposés, mais nécessitent d'avoir la clé d'une deuxième clôture. Ces matériaux ne doivent JAMAIS être laissés avec la roche, la terre ou les branches.

## Faits saillants - ANNÉE 2019

Chères Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,

En vertu de la Loi sur les cités et villes et tel que divulgué lors de la séance ordinaire du 1 juin 2020, c'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport du maire sur la situation financière de notre municipalité. Ce document vous informera sur les points suivants :

1. Les états financiers et le dernier rapport des vérificateurs de l'année 2019;
2. Les principales réalisations de l'année 2019 et sommaire des acquisitions d'immobilisation non consolidées;
3. Traitement des élus municipaux.

### 1. Le résumé financier et le rapport des vérificateurs externes

#### 1.1 Résumé financier 2019

##### Revenus et dépenses

Le rapport financier non consolidé au 31 décembre 2019, préparé par la firme Deloitte, nous indique que les revenus d'investissement et de fonctionnement de la municipalité ont atteint 4 152 388 \$ tandis que les dépenses se chiffrent à 4 508 977 \$ (voir annexe 1).

À cet effet et en tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissements, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers démontrent que la Municipalité a réalisé un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de 203 227\$ ce qui porte l'excédent accumulé non affecté à 379 862 \$ au 31 décembre 2019. (Voir annexe 2)

#### 1.2 Rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs nous indique que ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2019, le tout conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada pour le secteur public.

## 2. Les principales réalisations du conseil et projets d'acquisitions d'immobilisation de l'année 2019 (non consolidées)

Les principaux dossiers traités ont porté sur les éléments suivants :

### Administration

- Travaux de rénovation de l'Édifice Hôtel de Ville.....464 635 \$
- Embauche d'une nouvelle ressource pour le nouveau Service Environnement et Gestion des eaux
- Mise à niveau de certains équipements informatiques, incluant le serveur.....23 549 \$
- Constitution d'une réserve à même le budget 2019 en prévision de la période de formation et de transition et ce, suivant les départs prévus en 2020 (trésorier et greffière)
- Projet «Valcourt 2030» par la continuité de la mise en œuvre du plan d'action (4 enjeux)

### Loisirs et culture

- Terrain de soccer 11 joueurs: installation d'une clôture et achat d'équipement de soccer.....41 001 \$
- Construction d'une piste de pumptrack, rue Champêtre.....90 983 \$
- Contribution financière pour le projet de réaménagement des aires de jeux des 2 installations du CPE Crayons de Couleurs
- Réfection de la toiture du Centre Communautaire.....24 567 \$
- Contribution financière pour les travaux de rénovation de la Maison des Jeunes

### Travaux public - voirie et infrastructure

- Rue Cartier: Finalisation des travaux débutés en 2018.....404 161 \$
- Pavage de rues (Boulevard des Cyprès, rue du Parc, Boulevard des Érables, rue Champlain et Chemin de la Montagne).....207 224 \$
- Achat d'un nouveau balai mécanique.....111 481 \$
- Achats divers (VTT et container).....14 767 \$

### Hygiène du milieu

- Installation de compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels et dans certaines résidences (60)..... 33 974 \$
- Équipement (réservoir) pour eau potable et eaux usées.....29 216 \$
- Progiciel Topkapi.....25 669 \$

**TOTAL DES ACQUISITIONS: 1 471 227 \$**



## 3. Traitement des élus municipaux

Conformément à l'exigence de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici les salaires et allocations du maire et des conseillers de la Ville de Valcourt, pour l'année 2019 :

Conseil Municipal	Rémunération annuelle	Allocation annuelle
Maire	19 447\$	9 723,71\$
Conseiller	6 483\$	3 241,30\$

Voici les montants versés par la MRC du Val-Saint-François, pour l'année 2019 et ce, pour la présence du maire, aux réunions, conseils d'administration et autres comités :

Conseil de la MRC	Rémunération annuelle	Allocation annuelle
Maire	2 665\$	1 327,65\$

En terminant, nous profitons de l'occasion pour sincèrement remercier Monsieur Paul Roy, qui a œuvré pendant plus de 35 ans au sein de la Municipalité comme Trésorier. Monsieur Roy a pris sa retraite plus que méritée et nous lui souhaitons encore plusieurs belles années pour en profiter.

De plus, nous tenons également à remercier tous nos bénévoles qui ont travaillé sans relâche au sein de nos organismes communautaires et aussi dans les différents comités de notre municipalité. Merci aussi à mes collègues de la table du conseil pour leur grande disponibilité et à tous les employés de la Ville de Valcourt pour leur excellent travail.

Finalement, je ne peux passer sous silence, la période difficile que tous ensemble vivons actuellement avec la pandémie. C'est encore ensemble que nous allons passer à travers. À cet effet, il faut demeurer vigilant et surtout s'assurer de bien respecter les consignes données par la Santé Publique.

  
Renald Chênevert, Maire  
Ville de Valcourt

## Excédent de fonctionnement non affecté (non consolidé) - Annexe 2

Solde au début de l'exercice		390 786\$
<b>PLUS</b>		
Excédent de l'exercice 2019		203 227\$
<b>Moins affectations de l'exercice 2019</b>		
Activités de fonctionnement	(20 000)\$	
Activité d'investissement	(8 098)\$	
Excédent de fonctionnement affecté		
Aqueduc et égout	(50 000)\$	
Budget année 2020	(80 500)\$	
Retraites	(34 300)\$	
Boisé Ruisseau Phase III	(16 121)\$	
Élection, allocations, soccer, parcs et terrains de jeu	(5 132)\$	
Total des affectations		(214 151)\$
<b>Solde de fin au 31 décembre 2019</b>		<b>379 862\$</b>

# Rapport du maire

## Sommaire des activités de fonctionnement (non consolidé) Annexe 1

	Budget 2019	Réel 2019
<b>Revenus de fonctionnement</b>		
<b>Taxes foncières</b>	3 017 549,00 \$	3 030 294,14 \$
<b>Compensation tenant lieu de taxes</b> (écoles, garderie, foyer)	162 110,00 \$	162 638,75 \$
<b>Transferts</b>		
- Frais de fonctionnement	13 500,00 \$	16 028,00 \$
- Service de la dette	190 423,00 \$	212 966,98 \$
<b>Services rendus</b> (quote-part autres municipalités)		
- Hygiène du milieu	145 262,00 \$	166 415,29 \$
- Loisirs et culture	398 406,00 \$	405 545,38 \$
- Autres	27 875,00 \$	35 611,65 \$
<b>Imposition de droits</b> (mutation, permis)	49 800,00 \$	52 261,23 \$
<b>Amendes et pénalités</b>	10 000,00 \$	13 174,00 \$
<b>Revenus d'intérêts</b> (arrérages taxes)	5 500,00 \$	9 577,14 \$
<b>Autres revenus</b>		
- Gain sur cession d'immobilisations	- \$	622,00 \$
- Autres	20 308,00 \$	47 253,00 \$
<b>Total</b>	<b>4 040 733,00 \$</b>	<b>4 152 387,56 \$</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
<b>Administration générale</b>	861 817,00 \$	865 279,26 \$
<b>Sécurité publique</b>	365 762,00 \$	364 950,81 \$
<b>Transport</b>	448 202,00 \$	415 240,11 \$
<b>Hygiène du milieu</b>	849 708,00 \$	858 400,07 \$
<b>Santé et mieux-être</b>	75 493,00 \$	74 577,62 \$
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	219 708,00 \$	206 289,36 \$
<b>Loisirs et culture</b>	668 242,00 \$	672 435,91 \$
<b>Frais de financement</b>	142 668,00 \$	140 357,82 \$
<b>Amortissement des immobilisations (voir note 1)</b>		911 446,00 \$
<b>Total</b>	<b>3 631 600,00 \$</b>	<b>4 508 976,96 \$</b>
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>		
<b>Immobilisations</b>		
- Amortissement (voir note 1)		911 446,00 \$
- Produit de cession		1 110,00 \$
- Perte sur cession		(622,00) \$
- Reclassement		18 322,00 \$
<b>Coût des propriétés vendues</b>		16 121,00 \$
<b>Remboursement de la dette</b> (sur financement)		
- Gouvernement du Québec	(153 144,00) \$	(170 487,18) \$
- Municipalité	(245 726,00) \$	(245 473,00) \$
<b>Activités d'investissement</b> (éléments capitalisables)	(81 000,00) \$	(158 231,50) \$
<b>Excédents (déficit) accumulés</b>		
- Excédent de fonctionnement non affecté	25 000,00 \$	20 000,00 \$
- Excédent de fonctionnement affecté	102 644,00 \$	194 538,00 \$
- Fonds réservés (remboursement fonds roulement)	(25 000,00) \$	(25 000,00) \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pouvoir	(1 907,00) \$	(1 907,00) \$
<b>Total</b>	<b>(379 133,00) \$</b>	<b>559 816,32 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>30 000,00 \$</b>	<b>203 226,92 \$</b>

**Vue la situation exceptionnelle, occasionnée par la fermeture des bureaux de la Ville due à la pandémie à la COVID-19, les citoyens qui désirent s'exprimer à propos du Rapport du maire pourront poser leurs questions et soumettre leurs commentaires par courriel à [ville.valcourt@valcourt.ca](mailto:ville.valcourt@valcourt.ca) avant le 18 juin 2020. Les réponses seront données lors de la séance subséquente, soit celle du 06 juillet 2020.**

### NOTE (1):

Le montant de l'amortissement est inscrit aux réalisations de l'année 2019 à des fins de présentation uniquement. Ce montant n'a aucun impact sur les résultats de l'année puisqu'il est ajouté aux dépenses de fonctionnement et par la suite, retranché des éléments de conciliation à des fins fiscales. Cet exercice donne ainsi un résultat égale à zéro (0).

## Contrôle des moustiques

Le personnel des travaux publics est à pied d'œuvre depuis le début avril pour réaliser les traitements nécessaires au contrôle des moustiques dans la Ville de Valcourt. Nous tenons à vous rappeler que le contrôle assure une efficacité garantie à 80 %.

Nous demandons également votre collaboration afin de porter une attention particulière aux récipients pouvant contenir de l'eau stagnante comme les piscines (non utilisées), les chaloupes, les chaudières, les jardins d'eau, les pneus, etc. Ces récipients se situant sur des terrains privés sont difficiles à déceler par notre équipe. N'oubliez pas que ceux-ci doivent être vidés fréquemment, car ils sont de bons lieux de reproduction pour les moustiques! Soyez assurés que nous continuons à faire tout le travail nécessaire pour garantir le meilleur contrôle possible.

## Compost de feuilles et gazon Rue Bellerive

Malheureusement, nous constatons qu'il y a beaucoup de sacs de plastique qui sont déposés directement dans le compost. S.V.P., videz les sacs de plastique, même ceux portant la mention «compostable» et jetez-les dans le bac roulant prévu à cet effet. La qualité du compost est directement liée avec les matières déposées. C'est pourquoi il ne faut y déposer que des feuilles et du gazon. Également, dans le but que tous les citoyens de la Ville de Valcourt puissent profiter du compost gratuit, merci de vous servir de façon raisonnable!

## Collecte des gros rebuts

Tel qu'indiqué sur votre calendrier des collectes, à moins de nouvelles consignes de la part de la Santé Publique, la collecte des gros rebuts aura lieu le **10 juillet** prochain!

Toutefois, si vous êtes atteint de la COVID-19 ou que vous présentez des symptômes, il est interdit de déposer des encombrants en bordure de rue, pour préserver la santé des éboueurs.

Nous vous rappelons que les matériaux de construction (bois, gypse, toilettes, lavabos, recouvrement de plancher, etc.) les pneus, les produits toxiques (RDD), les surplus de déchets domestiques ainsi que toutes les matières recyclables ne seront pas ramassés lors de la collecte des encombrants. Ces items doivent être apportés à l'écocentre. Nous vous demandons d'attendre la veille de la collecte pour mettre vos encombrants au chemin.

## Ventes de garage

Prenez note qu'en raison de la crise sanitaire, les ventes de garage seront interdites sur le territoire de la Ville de Valcourt pour l'année 2020. Ainsi, même si habituellement ces ventes sont permises, sans permis, du 15 mai au 3 juillet ainsi que du 1 au 30 septembre, cette année, elles ne le seront pas.

## Simplifiez-vous la vie avec l'herbicyclage

Saviez-vous qu'en laissant l'herbe tondue au sol, vous comblerez environ 30 % des besoins de votre pelouse en engrais? De plus, le déchiquetage des feuilles à l'automne à l'aide de la tondeuse contribue aussi à sa fertilisation. Elles se décomposeront avant le nettoyage du printemps. Une façon facile, simple et écologique de réduire les quantités d'herbe et de feuilles qui se retrouvent dans le bac brun!

Saviez-vous qu'en compostant, vous contribueriez au renouvellement du compost dont vous pourrez vous servir le printemps prochain sur votre pelouse ou dans vos plates-bandes?

Saviez-vous que la meilleure façon de fertiliser une pelouse est d'y appliquer une mince couche de compost au printemps, idéalement à chaque année?

Saviez-vous que si l'herbe est haute (8 cm) et le sol riche en compost, la pelouse peut se passer d'eau pendant 2 semaines?

Saviez-vous qu'un gazon long d'environ 8 cm prévient la déshydratation, empêche la germination des mauvaises herbes et le rend plus résistant à l'attaque des insectes et des maladies.

Merci d'adopter de bonnes pratiques!

## Attention : herbes sur les trottoirs

Lorsque vous tondez votre gazon, nous demandons votre collaboration pour diriger votre tondeuse vers votre propriété, afin que l'herbe coupée ne se retrouve pas sur le trottoir ou dans la rue.

(Article 14 du Règlement général #608 de la Ville de Valcourt : 100 \$ + Frais en cas d'infraction)



La ville de Valcourt  
souhaite féliciter les  
finissants de la  
première cohorte de  
secondaire 5  
à L'Odyssee



# Nos premiers finissants du secondaire 5

2019-2020



Auclair, Audrey



Bélanger, Félix



Bélisle, Nicolas



Berthelette, Kim



Blanchard, Frédéric



Champagne, Oralie



Côté, Andréanne



Cyr-David, Alex



Desfossés, Tristan



Desjardins, François-Xavier



Labrecque, Jade



Laflamme, Nicolas



Lagrandeur, Alexandre



Lamarche, Gabriel



Landry, Marie-Claude



Pellerin, Marjolie



Perras, Jérémy



Purcell, Laurelou



Racicot, Tristan



Rioux, Isabelle

# à l'école secondaire L'Odyssée



Blouin, Mathis



Boily, Nicolas



Boisvert, Nathaniel



Bouthillette, William



Brien, Olivier



Cartier-Lefebvre, Noah



Desmarais, Adèle



Doyon, Nathan



Dupont-Plante, Jeff



Gagnon, Zachary



Hurlbise, Elsa



Jean, Gabrielle



Laroche, Guillaume



Marcoux, Loïc



Marois, Laurianne



Messier, Manuel



Mongeau, Xavier



Paquette, Jimmy



Rousseau, Kyarah



Santerre, Leila



Savard, Mégane



Steingue, Rosalie



Tessier-Caplette, Julien



Trudeau-Scotte, Anthony

## Lettre aux finissants



À toi cher finissant, qui n'a pas eu droit d'enfiler ton bel habit pour fêter avec tes amis...

À toi chère finissante, qui n'a pas pu vivre ton rêve de princesse pour une soirée avec tes « BFF » ...

Oui, tu passeras à l'histoire comme un finissant de la COVID, mais tu passeras surtout à l'histoire comme un finissant de **la toute première cohorte d'étudiants de secondaire 5 à Valcourt**. C'est une page d'histoire qui se tourne en ce moment pour toi, mais pour Valcourt également et ton nom y sera gravé à jamais. Je m'adresse à toi au nom des élus et des employés de la Ville de Valcourt car nous voulons te féliciter pour ton parcours. La vie d'un étudiant du secondaire n'est pas toujours facile, mais toi, tu as tenu jusqu'au bout et maintenant, tu peux te vanter d'avoir réussi une des plus grosses étapes de ta vie!

Nous souhaitons également te remercier d'avoir choisi notre ville pour terminer ton secondaire! C'est important pour nous de savoir que ton sentiment d'appartenance à ton école était plus fort que l'attrait de la grande ville! C'est grâce à des jeunes comme toi que c'est maintenant possible de faire tout son parcours scolaire à Valcourt, merci!

Maintenant, tu vas peut-être poursuivre tes études dans un grand centre, mais on espère que tu reviendras t'établir ici, parce que oui, nous sommes fiers de voir les jeunes s'établir dans notre belle ville et qui sait, peut-être qu'un jour tu seras le prochain maire ou la toute première mairesse!

Bonne chance à toi pour l'avenir. On sait que tu vas aller loin et qu'on sera fier de dire que tu es un petit gars ou une petite fille du coin!

### Une remise de diplôme un peu spéciale!

Compte tenu de la situation particulière créée par la COVID-19, les finissants de l'Odyssée n'auront pas eu une fin d'année comme les autres, mais ils pourront tout de même recevoir officiellement leur diplôme d'études secondaires lors d'une cérémonie de graduation le 14 juin à 13h. Sous le thème "drive-in", la célébration sera réservée aux finissants et à leurs parents pour éviter un trop grand rassemblement.

**Studio Vicky**  
www.studiovicky.qc.ca

**Vicky Bombardier**  
PHOTOGRAPHE

cell:819-574-1727

Sur rendez-vous  
973 St-Joseph, Valcourt

## Offre d'emploi pour un travail occasionnel à Valcourt

La MRC du Val-Saint-François est à la recherche de deux personnes pouvant s'occuper du fonctionnement du projet « Écocentre occasionnel pour la région de Valcourt » pour les prochaines années.

Lieu : Valcourt

Durée : 10 à 12 occasions de quatre heures de travail par année, plus quelques heures de préparation et d'entretien. (Toujours les samedis, d'avril à octobre)

Rémunération fixe sous forme d'honoraires professionnels.

### **Principales tâches :**

- Recevoir, enregistrer et accompagner les citoyens;
- Expliquer et assurer le bon fonctionnement de l'écocentre;
- Gérer la facturation des services, selon les besoins;
- Voir à l'entretien sécuritaire des lieux;
- Diriger la circulation automobile de façon sécuritaire;
- Assurer le suivi auprès du responsable de la MRC.

### **Qualités requises :**

- Entregent, courtoisie et honnêteté;
- Capacités physiques suffisantes pour manipuler des objets encombrants;
- Autonomie et confiance en soi;
- Présentation convenable afin de représenter un organisme public;
- Être juste et équitable envers tous et respecter le code d'éthique de la MRC;
- Avoir des habilités de travail jugées sécuritaires;
- Facilités de communication et habilités pour le service à la clientèle.

Ce poste vous intéresse? Vous êtes invité à transmettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, avant le 15 juin 2020 à :

a/s Responsable Gestion des matières résiduelles et environnement

MRC du Val-Saint-François

810, Montée du Parc  
Richmond, C.P. 3160

JOB 2H0

sgmr@val-saint-francois.qc.ca

Seules les candidatures retenues seront contactées.

## Dates d'ouverture de l'écocentre occasionnel de Valcourt pour 2020

Prenez note que l'écocentre occasionnel de Valcourt sera ouvert à raison de 8 samedis avant-midi pour l'été 2020. Voici les dates à retenir:

- 6 juin;
- 20 juin;
- 4 juillet
- 25 juillet;
- 15 août;
- 12 septembre;
- 26 septembre;
- 17 octobre.



## Réouverture de l'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville est ouvert **SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**. Pour toutes transactions impossibles à réaliser sans contact, il est maintenant possible de prendre rendez-vous avec un intervenant municipal. Il est important de ne pas se déplacer à l'Hôtel de Ville pour les transactions pouvant être effectuées autrement, notamment:

- le paiement des taxes ou des permis, qui doit se faire en ligne sur le site de votre institution financière ou par chèque dans la chute à paiement;
- l'achat d'une médaille pour chien, qui doit se faire par téléphone au 450 532-1338;
- l'obtention d'un permis, qui doit être faite en ligne, sur notre site Web;
- etc.

Pour prendre rendez-vous, vous devez communiquer par téléphone avec la personne concernée au 450 532-3313. Lors de votre rendez-vous, vous devrez attendre à l'extérieur que votre hôte vienne vous chercher.

Dès votre entrée à l'Hôtel de Ville, la désinfection des mains est obligatoire et le port du masque est fortement suggéré.

## Comment utiliser l'eau potable en saison chaude?

Le Règlement #569 sur la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable est très clair quant aux règles pour l'utilisation de l'eau potable. Vous pouvez le consulter sur notre site Web au [www.valcourt.ca/a-propos/documents-publics/#reglements-municipaux](http://www.valcourt.ca/a-propos/documents-publics/#reglements-municipaux) dans l'onglet Environnement.

Voici un bref aperçu des lignes importantes :

1. L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, potager, d'une boîte à fleur, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps;
2. L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20h à 23h les jours pairs si votre adresse est un chiffre pair et les jours impairs si votre adresse est un chiffre impair. Les systèmes d'arrosage automatique sont autorisés uniquement de 3h à 6h (le matin), les dimanches, mardis et jeudis.
3. Il est interdit à toute personne d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon telle que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines. Toutefois, une certaine tolérance sera accordée pour tenir compte des effets du vent.
4. Le remplissage des piscines et des spas est interdit de 6h à 20h, sauf à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine, pour maintenir la forme de la structure.
5. Le lavage des véhicules est permis en tout temps, à la condition d'utiliser un sceau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.
6. Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 15 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Plusieurs nuances ou précisions sont inscrites dans la version officielle du règlement. Veuillez vous y référer pour plus de détails.

## Lettre de Benoit Garneau, Chiropraticien



Bonjour à vous, citoyens de Valcourt, J'ai récemment vendu ma clinique.

Le bureau fermera donc à la fin du mois de juin.

Je veux vous remercier de m'avoir si bien accueilli pendant ces 38 ans.

Sachez que j'ai été très heureux de pratiquer à Valcourt et que j'ai toujours fait de mon mieux pour soulager vos maux et vous aider à préserver votre santé.

Le docteur André Lafleur, chiropraticien à Montréal et à Granby, prendra les dossiers et assurera le suivi. Il connaît bien l'acupuncture et a déjà gardé ma clinique lors de mon stage d'études en Asie. Pour plus de renseignements, vous pourrez le contacter au numéro suivant : 450 375-7293. Sachez que vous pouvez toujours nous joindre au 450 532-3511.

En ces temps incertains, la santé est toujours une valeur sûre et c'est ce que je nous souhaite.

## Listes d'envoi de courriel

Saviez-vous qu'à la Ville de Valcourt, nous avons 2 listes d'envoi de courriels bien distinctes?

La première est utilisée pour vous envoyer des nouvelles, des rappels et des astuces; **L'Infolettre**. Pour vous abonner, veuillez indiquer votre courriel à l'endroit prévu à cet effet, tout en bas de la page d'accueil de notre site Web.

La deuxième liste, **SAM**, est utilisée pour les avis urgents; avis d'ébullition, coupure d'eau, risque d'eau brouillée, fermeture de rue, etc. Vous pouvez vous y inscrire en remplissant le formulaire sur notre site Web!

Attention! Le fait de s'abonner à une liste d'envoi ne vous abonne pas automatiquement à l'autre liste!!

## Conteneurs à déchets

Nous souhaitons vous rappeler que les conteneurs à déchets situés soit sur les terrains municipaux, les cours de commerces ou dans les stationnements des immeubles à logements, sont à l'usage **EXCLUSIF** de leur propriétaire. De ce fait, il est interdit d'y déposer des déchets et des gros rebuts. Si vous avez des objets encombrants, qui ne peuvent être déposés dans votre bac noir, vous devez les apporter à l'écocentre.

Le fait de déposer des matières dans un conteneur privé est un délit et nous encourageons les gens témoins de tels agissements à communiquer sur le champ avec la SQ au 310-4141 et de donner le numéro de la plaque d'immatriculations aux policiers.

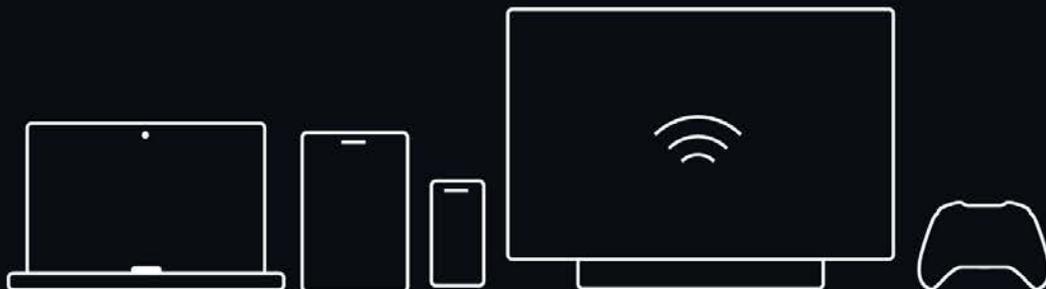
**Cooptel** Explorer  
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](http://cooptel.ca)

SOYEZ LIBRE GRÂCE À NOTRE  
**SERVICE** *Go!*

*Écoutez vos chaînes favorites où que vous soyez!*

A&E | CRAVE | RDS | STINGRAY | SUPER ÉCRAN | TVA SPORTS





**Esthétique Guylaine**

- \* Épilation à la cire
- \* Facial

707 Avenue du parc  
Valcourt, Québec  
J0E-2L0  
(450)532-4973

## Deuxième versement de taxes

N'oubliez pas que si vous n'avez pas effectué votre deuxième versement de taxes municipales le 30 avril dernier, vous avez jusqu'au 30 juin pour le faire et ainsi éviter les frais d'intérêts!



**Salon Josée**  
coiffure pour homme

Josée Bombardier  
Coiffeuse

**Sans rendez-vous**  
450.532.3184



(450) 532-5261

### MASSAGES SPÉCIALISÉS :

- Kinésithérapie
- Massage thérapeutique
- Réflexologie
- Pressothérapie
- Vacuothérapie (ventouses)

**Pour toute la famille :**  
femme enceinte, bébé,  
enfant, ado, retraité

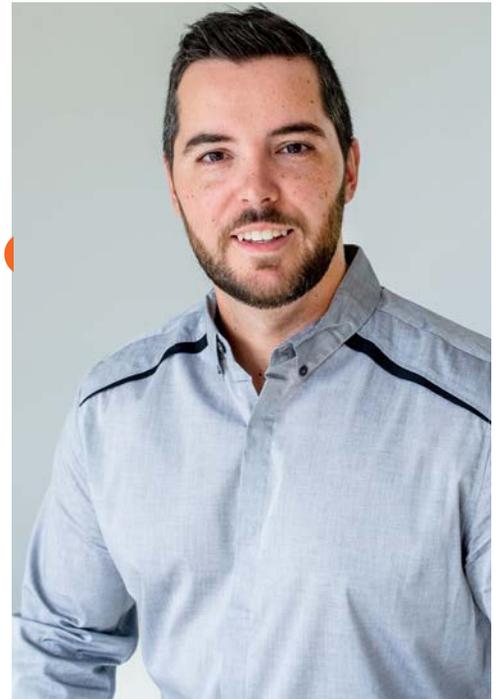
## DR JONATHAN GIRARD, CHIROPRACTICIEN



Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations

- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

**Votre chiro de famille, près de chez vous!**



## RÉOUVERTURE 1 JUIN

SUR APPEL, CLINIQUE À MON DOMICILE  
158 RUE DU HAUT-BOIS RACINE

Pour rendez-vous ou questions: (819) 993-7283

## Centre culturel Yvonne L. Bombardier

### Prêt sans contact

Bonne nouvelle! Dès le 3 juin, la Bibliothèque offrira un service de prêt sans contact. Nous vous invitons à consulter le catalogue de la Bibliothèque pour voir les titres des documents qui vous intéressent. Vous pouvez nous envoyer vos demandes par courriel au [bylb@fjab.qc.ca](mailto:bylb@fjab.qc.ca) ou par téléphone au 450 532-2250. Vous pouvez également réserver les livres directement dans votre dossier d'abonné. La cueillette se fait sur rendez-vous, dans l'entrée principale du Centre culturel (du côté rond-point), selon l'horaire suivant : mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 17h. Vous pouvez vous abonner ou vous réabonner en nous contactant par téléphone 450 532-2250 ou par courriel [bylb@fjab.qc.ca](mailto:bylb@fjab.qc.ca).

### Retour des emprunts

Afin de vous permettre de rapporter vos emprunts à votre rythme, la Bibliothèque a renouvelé tous vos documents jusqu'au 1er juillet. Vous pouvez commencer à rapporter vos livres à partir du 3 juin, dans l'entrée principale du Centre culturel, selon l'horaire suivant : mercredi, jeudi, vendredi de 10 h à 17 h. Il est à noter que tous les livres empruntés seront traités de manière sécuritaire par les employés, incluant une période de quarantaine de 72 heures.

La chute à livres extérieure demeure fermée en raison de travaux majeurs dans le stationnement du Centre culturel au cours du mois de juin.

### Réfection du stationnement

Des travaux majeurs auront lieu durant tout le mois de juin dans le stationnement de l'entrée secondaire. Ces travaux faciliteront la circulation des voitures, amélioreront la sécurité et permettront l'ajout de place de stationnement.

### Ouverture des salles d'exposition

Le centre d'exposition ouvrira à compter du 23 juin. Il sera possible d'y voir ou revoir l'exposition *Le cycle de la vie!* Vous verrez probablement les œuvres de l'artiste Günes-Hélène Isitan avec ses peintres bactériens sous un tout nouveau jour...

### Quoilire.ca

En panne d'inspiration pour votre prochaine lecture? La plateforme [www.quoiire.ca](http://www.quoiire.ca) vous offre un service personnalisé permettant de découvrir de nouvelles aventures dans lesquelles plonger! Répondez à un formulaire en ligne et recevez des suggestions de livres numériques ou imprimés selon vos préférences. Ainsi, faute de pouvoir demander conseil en personne à la bibliothèque, nous pourrions préparer vos réservations de documents selon votre formulaire.

## Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

### Ouverture du Musée!

Le Musée ouvrira dès le 22 juin. L'équipe vous prépare actuellement une expérience de visite des plus stimulantes, tout en respectant les directives de la Santé publique pour les musées et bibliothèques. La toute nouvelle exposition *Confortable ?* Testez vos transports ouvrira également ses portes au même moment. En ce qui a trait au Fab Lab, celui-ci demeure fermé pour l'instant en raison de l'interdiction d'utiliser tout outil collaboratif dans les musées.

### Apprendre à inventer - Capsules éducatives

Le Musée lance une série des capsules éducatives intitulée *Apprendre à inventer* parfaite pour divertir vos petits ingénieurs. Ils y apprendront à installer leur propre atelier de fabrication chez eux et par la suite, à faire toutes sortes d'expériences.

Envoyez-nous des photos de leur projet et partagez la capsule sur les réseaux sociaux!

### Nouveauté sur notre site Web

Une nouvelle section a été développée sur notre Web. Découvrez des jeux ou expériences à faire en ligne développés par des partenaires qui partagent notre passion pour la science et de la technologie. Vos enfants pourront donc s'amuser tout en apprenant la science et la technologie! Expérimentez-y trois jeux en ligne créés par le Centre des sciences de Montréal. [www.museebombardier.com](http://www.museebombardier.com)



## Des plantes locales... pourquoi?

Depuis quelques semaines, on parle beaucoup d'achat local. Créer cette nouvelle habitude serait très favorable pour les petits commerces, tout comme pour l'écologie. Mais saviez-vous que le principe local serait tout aussi avantageux pour la nature? En effet, dans la nature, on retrouve des plantes locales, dites indigènes, c'est-à-dire des plantes qui poussent naturellement au Québec depuis des centaines d'années, voire plus. Bien que ces plantes présentent de nombreux avantages, elles sont souvent ignorées des amateurs d'horticulture.

Dans la société, nous sommes friands de nouveautés, c'est pourquoi au fil des années, les producteurs de plantes ont introduit des plantes de divers pays ou ont créé de nouvelles variétés. Par contre, ces plantes, dites exotiques ou cultivars, ont trop souvent été sélectionnées davantage pour leurs qualités esthétiques que pour leurs valeurs environnementales. Est-ce que cette multitude d'espèces est vraiment nécessaire? Et bien, en termes de diversité naturelle, le Québec est bien choyé. Il y a au moins 1 700 espèces de plantes indigènes!

Voici quelques avantages à introduire des plantes indigènes dans votre aménagement paysager:

- Elles sont adaptées à notre climat, nos sols, nos insectes et nos maladies. Elles survivent donc plus facilement, et ce, avec moins d'entretien;
- Elles sont reconnues par les animaux, tels les oiseaux, ce qui les attire;
- Elles peuvent soutenir 2 à 35 fois plus d'insectes pollinisateurs. Notez que la population d'abeilles a décliné de 67% depuis les années 1980 et que 33% de notre nourriture dépend directement des pollinisateurs;
- Elles n'ont pas été modifiées génétiquement;
- Elles ne sont pas un risque pour les écosystèmes naturels périphériques;
- L'introduction de plantes rares peut contribuer au maintien des espèces vulnérables;
- Elles offrent aussi une foule de services écologiques, telle la purification de l'eau ou de l'air.

Le mois de juin est une période idéale pour la plantation de jardins, de fleurs, d'arbustes et d'arbres. Pourquoi ne pas vous initier à l'utilisation de plantes indigènes? Il faut tout de même faire attention à la provenance de vos plants. À ce jour, il y a 78 espèces de plantes menacées ou vulnérables au Québec. Il est important de ne pas retirer ces plantes de leur milieu naturel pour les planter chez soi. Les plantes menacées vendues en pépinière sont spécialement produites sans toucher aux populations naturelles.

Pour découvrir des plantes indigènes comestibles ou ayant des propriétés médicinales, visitez le site Web de l'Association Forestière du Sud du Québec au: [www.afsq.org/information-foret/pfnl/](http://www.afsq.org/information-foret/pfnl/)

## En cas d'évacuation, que doit-on apporter

On se répète, mais sachez que notre municipalité s'est dotée d'un **Plan de sécurité civile**. Il s'agit d'une préparation pour faire face et nous aider à intervenir en cas de sinistres majeurs.

Parmi les mesures d'intervention, nous avons notamment prévu divers locaux où se dérouleraient certaines activités selon les besoins.

Nous avons prévu l'ouverture d'un Centre des Services aux personnes sinistrées, ainsi qu'un Centre d'hébergement temporaire, en cas d'évacuation de votre domicile, par exemple lors d'une panne de courant prolongée ou d'une alerte d'inondation. Nous avons de plus, des ententes mutuelles avec certaines de nos municipalités voisines.

Dans notre municipalité l'aréna est prévu comme *Centre des Services aux personnes sinistrées*, où vous pourriez vous rendre de jour en tant que *refuge* temporaire, mais aussi pour vous retrouver entre membres de la famille, obtenir des informations concernant l'évènement.

Pour ce qui est du Centre d'hébergement temporaire, Le Centre Communautaire et la Libellule sont prévus, selon la situation et la disponibilité des locaux.

Ce n'est pas toutefois parce que nous avons des locaux prévus que nous disposons de tout le nécessaire pour vous et vos proches. Il est donc important d'avoir les articles prêts à emporter en cas de besoin.

### Articles à emporter au centre d'hébergement ou même si vous vous rendez dans de la famille ou chez des amis :

- Médicaments
- Articles pour l'hygiène – brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Argent
- Clés de voiture et de maison
- Pièces d'identité
- Articles pour bébés – lait maternisé, couches jetables, biberons.

### Conseils :

- Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac.
- Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant.

### Animaux domestiques

La meilleure façon de protéger votre animal pendant une situation d'urgence est de le confier à un refuge pour animaux. Nos lieux d'hébergement n'acceptent que les animaux d'assistance. Dressez une liste des endroits où laisser votre animal au cas où vous devriez partir. Cette liste peut comprendre :

- les centres d'hébergement et les refuges pour animaux
- les cliniques vétérinaires
- les membres de la famille et les amis.

## DE RETOUR LE 25 JUIN

### Annulation de la saison de soccer mineur!

Bonjour à tous,

La saison de soccer sera différente de nos espérances cette année en raison de la Covid-19.

Pour l'instant, il nous est encore interdit de pratiquer ce sport. Nous attendons un allègement des autorités de la santé publique pour utiliser le terrain d'une façon qui répondra aux exigences en vigueur.

Entre temps, chaque joueur inscrit pour la saison 2020 sera remboursé par la ville de Valcourt et si la situation se présente plus tard dans l'été, nous vous contacterons pour mettre en place des parties amicales et/ou entraînements qui seraient sans frais pour les gens de Valcourt et régions.

La fête Champêtre n'aura pas lieu cette année mais nous espérons avoir l'occasion d'organiser un événement sportif à la fin de l'été si cela venait qu'à être permis. Nous vous tiendrons au courant.

Bon été!



Le comité du soccer mineur de Valcourt



### Les 4@7 du Marché public, rendez-vous le 25 juin!

Le Marché public de Valcourt sera de retour pour une 4e édition à partir du 25 juin!

Tous les jeudis de 16h à 19h, les producteurs locaux seront présents au stationnement voisin du Parc Camille-Rouillard et du centre communautaire pour vous offrir une gamme variée de produits!

« Actuellement, les normes en vigueur font que le côté animation tel que nous l'avions développé l'an dernier doit être mis en pause. Mais nous avons pensé à d'autres moyens de créer une ambiance intéressante pour les visiteurs » indique Kevin Bombardier, coordonnateur de Valcourt 2030 et également membre du comité organisateur du Marché public.

D'ailleurs, pour faciliter le respect des normes, le marché proposera une formule inspirée du « tailgate party », c'est-à-dire que les producteurs seront stationnés afin que leur inventaire demeure à leur portée, dans leur véhicule. Ils éviteront ainsi les manipulations inutiles.

Cette ambiance se rapprochera un peu du concept des marchés aux puces et ce sera une belle façon de joindre l'utile à l'agréable. « Comme bien des organisations, ce sera un été où nous devons nous ajuster au fur et à mesure que les directives de la santé publique seront émises », complète Maxime Brien, producteur maraîcher et président du Marché public.

Suivez la page Facebook du Marché public de Valcourt ou le site web de Valcourt 2030 pour connaître les produits qui seront offerts. Des annonces seront faites sous peu et de belles surprises sont à prévoir cette année.

C'est un rendez-vous le 25 juin à partir de 16 h!

### Annulation de la saison de balle molle!

C'est avec beaucoup de regret que nous devons vous annoncer l'annulation de la saison de balle-molle mineure pour l'été 2020.

L'association responsable de la pratique de la balle molle en est venue à cette décision, suite à la mise sur pause forcée par la pandémie mondiale due à la COVID-19.

Pour l'instant, il est encore interdit de pratiquer des sports d'équipes. Dès qu'un allègement des mesures sanitaires sera annoncé, les terrains rouvriront, permettant la pratique amicale de la balle molle. Entre temps, nous procéderons au remboursement des inscriptions pour la saison 2020. Il n'est pas nécessaire de téléphoner pour demander le remboursement.

Bon été!



## Les terrains de tennis sont de ouverts!

Deux terrains de tennis sont à votre disposition 7 jours sur 7 et ce, gratuitement! Vous pouvez également y jouer au pickleball, un sport hybride mariant le tennis, le badminton, le ping-pong et le racquetball.

### Règlements du tennis:

- En cas de forte demande, les parties sont limitées à 1h et les changements de joueurs se font à heure juste (ex : 16h, 17h, etc.);
- Le port d'espadrille est obligatoire;
- Entre 21h et 23h, les plateaux sont réservés aux 18 ans et +;
- Fermeture des terrains à 23h.

### Il est défendu de:

- Fumer et manger sur le terrain;
- Jouer torse nu ou en camisole;
- Circuler en vélo, planche à roulettes, trottinette ou patin à roulettes;
- Crier ou nuire de quelque façon que ce soit au bon déroulement des parties;
- Modifier la hauteur du filet.

De plus, afin de respecter les mesures gouvernementales concernant la COVID-19, plusieurs précautions devront être respectées :

- Jouer en simple ou jouer en double en famille (même adresse) seulement;
- Distanciation physique de 2 mètres en tout temps;
- Aucune poignée de main;
- Après la partie, quitter immédiatement les lieux avec tout son équipement.

La Ville se réserve le droit d'expulser tous contrevenants, voir même, de fermer les terrains.

**En soirée, fermez les lumières avant de quitter.**



## Postes offerts

### Animateur :

Tu as au moins 16 ans et tu aimerais devenir le modèle des jeunes de la région? Deviens animateur de Camp de Jour! Tu pourras être dehors chaque fois qu'il fait beau, tu auras un horaire de jour et de semaine en plus de recevoir un salaire intéressant!

### Aide-animateur :

Tu as entre 14 et 16 ans et tu aimerais devenir animateur à 16 ans? Postule pour être aide-animateur et accumule de l'expérience qui te sera bénéfique au moment de devenir toi aussi animateur de Camp de Jour!

### Accompagnateur :

L'accompagnateur s'occupera d'un nombre restreint d'enfants ayant des besoins particuliers (limitations physiques, intellectuelles ou psychologiques). Il devra les intégrer dans les activités en adaptant celles-ci aux capacités de l'enfant accompagné.

### Responsable de l'entretien :

Avec les normes d'hygiène demandées par la Santé Publique, nous avons besoin d'une personne responsable et minutieuse afin de nettoyer et désinfecter les aires communes des différents sites du Camp de Jour. Si tu aimes travailler seul, ce poste est pour toi!

## Postule en ligne

[www.valcourt.ca/formulaires/postuler-en-ligne/](http://www.valcourt.ca/formulaires/postuler-en-ligne/)





## Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt

# OFFRE D'EMPLOI

## POMPIER À TEMPS PARTIEL

La Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt est à la recherche de candidat(e) pour combler le poste de pompier. Il s'agit de poste à temps partiel, sur appel.

### EXIGENCES

- Être certifié pompier I ou être disposé à réussir la formation obligatoire d'une durée d'environ 255 heures, par les fins de semaine et les soirs (possibilité de formation à distance) ;
- Détenir un secondaire V ou équivalence ;
- N'avoir aucun antécédent judiciaire ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Être vif d'esprit et fiable ;
- Avoir 18 ans et plus ;
- Posséder un permis de conduire de classe 4A ou s'engager à l'obtenir à court terme ;
- Réussir l'examen médical pré-emploi.

### DISPONIBILITÉS

- Sur appel, 7 jours par semaine : jour, soir, nuit ;
- 48 heures de pratique annuelle obligatoire (minimum) ;
- Garde de fin de semaine sur rotation.

### CONDITIONS SALARIALES

- Selon l'échelle salariale en vigueur.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

**Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt**

**a/s Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière**

**541, avenue du Parc, Valcourt, Qc, J0E 2L0**

**OU par courriel à : [incendievalcourt@cooptel.qc.ca](mailto:incendievalcourt@cooptel.qc.ca)**

*Nous remercions tous les postulants.  
Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.*